



La protection de la propriété intellectuelle

Présentation :

La propriété intellectuelle sert à protéger les créations intellectuelles et confère des droits aux créateurs. Cette formation « la protection de la propriété intellectuelle » permet d'avoir un panorama juridique complet des mécanismes de protections des créations littéraires/artistiques et industrielles et d'avoir tous les outils pour organiser cette protection efficacement sur le terrain.

Organisation

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 950 Euros Nets de taxes/jour de formation quel que soit le nombre de participants

Public concerné : Chef d'entreprise, webmaster, directeur agence de communication

Pré requis : Aucun

Les + JURISADOM

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible.

Etude de cas et Mises en situation concrètes

Fourniture de modèles et conseils pratiques

Objectifs de formation

Connaître et mettre en œuvre les différents mécanismes de protection de la propriété intellectuelle.

Programme

1^{ère} partie : Les branches de la propriété intellectuelle et le droit d'auteur

DES NOTIONS JURIDIQUES INDISPENSABLES

Personne physique/personne morale
Droit au respect de la vie privée
Le droit à l'image

3^{ème} partie : La protection de la propriété industrielle

PROTECTION DES BREVETS

Les conditions de brevetabilité
L'utilité du brevet
Comment obtient-on un brevet ?
Les modalités d'exploitation du brevet
Les droits et obligations du titulaire d'un brevet.

PROTECTION DES MARQUES

Définition d'une marque
Quel signe peut être déposé comme une marque ?
Une marque : pour quels objets ?
Les conditions de validité d'une marque
Le dépôt et l'usage d'une marque

PROTECTION DES DESSINS ET DES MODELES

La notion des modèles et dessins
La protection par le droit d'auteur
La protection grâce à une législation spécifique
La datation du dessin ou du modèle

2^{ème} partie : La protection de la propriété littéraire et artistique

LES PHOTOGRAPHIES

Les photographies mettant en scène des personnes physiques
Les photographies de bâtiments
Les photographies déjà publiées
Les photographies contenues dans les articles de presse
Les photographies incorporées dans une œuvre nouvelle
Les sociétés de gestion collective des droits

LES ŒUVRES MUSICALES

Les titulaires des droits sur une œuvre musicale
Les utilisations nécessitant une autorisation
La demande d'autorisation
Les sociétés de gestion collective des droits
Le téléchargement de musique

LES ŒUVRES AUDIOVISUELLES

Les titulaires des droits sur une œuvre audiovisuelle
Les utilisations nécessitant une autorisation
La demande d'autorisation
Les sociétés de gestion collective des droits

4^{ème} partie : Contrefaçon et concurrence déloyale

La contrefaçon
La piraterie
Le parasitisme commercial
L'action d'« information »
Les principales actions devant les tribunaux (action en contrefaçon et/ou concurrence déloyale et/ou responsabilité contractuelle et/ou pratique commerciale déloyale)

